

# LOUPIAC

JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE LOUPIAC - N° 15 JANVIER 2015

ÉDITORIAL - Lionel CHOLLON, Maire de Loupiac



## Réussir une belle année 2015

Lorsqu'une nouvelle année commence, difficile de ne pas jeter un petit coup d'oeil dans le rétroviseur et tirer un rapide bilan des 12 mois écoulés. On se souvient des bons moments et de ceux qui ont été plus douloureux, des objectifs fixés que l'on a plus ou moins atteints.

Mais c'est aussi l'occasion de se projeter vers l'avenir et d'élaborer des projets, plus ou moins ambitieux, aux résultats attendus à court ou moyen terme.

Les élus qui composent la majorité du Conseil municipal de Loupiac n'oublient pas qu'ils ont été élus en mars 2014 afin de réaliser un programme qu'ils se sont engagés à réaliser au cours de leur mandat. Comme annoncé, la nouvelle équipe municipale a d'abord repris les dossiers en cours.

Les travaux de la nouvelle école, du parking et de l'éclairage du cheminement doux dans le parc ont été menés à bien, dans les délais. Ceux du cimetière et du réfectoire ont bien avancé. En ce qui concerne la voirie, des aménagements importants ont été réalisés pour guider et réduire les effets des eaux de ruissellement.

Et déjà, de nouveaux projets commencent à germer. Une aire de jeux réservée aux enfants de 6 mois à 8 ans est en cours de réalisation. Le plan local d'urbanisme va peut-être prendre une dimension intercommunale.

Malgré l'incertitude grandissante liée aux réformes territoriales non concertées et l'inquiétude provoquée par des décisions budgétaires très graves pour les collectivités, les élus de Loupiac ne renoncent pas et cherchent à améliorer par tous les moyens la vie de la population. Les temps demeurent cependant difficiles pour beaucoup d'entre nous. Tout le monde n'a pas de compte en Suisse ou la retraite « chapeau » du président de GDF-Suez. Notre modèle républicain lui-même, qui garantit le vivre ensemble par la justice, la fraternité et l'égalité, est attaqué. Il a besoin d'être défendu, amélioré, protégé. Nous agissons en ce sens, à notre niveau. Unis, combattifs et solidaires, nous réussirons ensemble, j'en suis sûr, une belle année 2015.



*Cérémonie des vœux 2015  
de la municipalité de Loupiac  
Vendredi 16 janvier 2015, 19h,  
salle des fêtes de Loupiac.*

*Ouverte à toutes et tous.  
Le Maire et le Conseil municipal*

Septembre 2014

## Une rentrée bien rythmée

École, parking, rythmes scolaires... la rentrée scolaire à Loupiac s'est faite sous le signe de la nouveauté.



La construction d'une nouvelle école, associée à un espace « Enfance et famille », était attendue avec impatience par la communauté éducative. Après des années d'étude et un an de travaux, le nouvel établissement a ouvert ses portes. 4 classes (3 maternelles et une primaire), l'activité périscolaire et un centre d'animation maternelle y sont accueillis. Les enseignants, le personnel communal et intercommunal, les parents et enfants se sont adaptés très vite

à ce nouveau bâtiment dont l'architecture et la disposition ont modifié les habitudes. Cette construction entre aujourd'hui dans le patrimoine communal. Elle sera inaugurée au printemps. La rentrée a également été marquée par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, avec ouverture obligatoire de l'école le mercredi matin et 3 heures d'activités périscolaires le jeudi après-midi, sous responsabilité intercommunale.

En novembre, le projet d'agrandissement du réfectoire du restaurant scolaire s'est concrétisé avec le lancement de l'aménagement de nouveaux espaces.

À Loupiac, malgré les contraintes gouvernementales, la municipalité investit fortement afin d'offrir les meilleures conditions d'accueil et d'enseignement aux enfants, pour leur réussite à tous.

## Éducation prioritaire

### Mobilisés pour la ZEP

L'annonce de la sortie du collège de Cadillac de l'éducation prioritaire suscite depuis deux mois une forte émotion et une mobilisation de la communauté éducative.

Depuis 1990, le classement du collège de Cadillac et de nombreuses écoles de son secteur en zone d'éducation prioritaire a montré son efficacité pour lutter contre le déterminisme social. Des effectifs de classes moins élevés, une stabilité des équipes, des moyens financiers et humains supplémentaires pour l'encadrement et les projets ont permis au collège d'améliorer les résultats des élèves et de valoriser son image. La situation reste cependant fragile. La décision du gouvernement de sortir le collège de Cadillac de l'éducation prioritaire pour faire des économies est donc incompréhensible et inacceptable.



Depuis le 14 octobre, les élus, les parents et les enseignants se sont mobilisés sous différentes formes pour exprimer leur opposition à cette mesure. La lutte va se poursuivre, car c'est l'avenir de nos enfants qui est en jeu.

EN BREF...

**Une présidence par intérim**

Du 7 novembre 2014 au 9 janvier 2015, par décision préfectorale, le maire de Loupiac, en sa qualité de premier vice-président, a assuré la présidence de la communauté de communes des Coteaux de Garonne en remplacement de M. Doré, suite à l'invalidation de l'élection municipale de Cadillac. Depuis le 21 décembre 2014, les 9 nouveaux délégués de cette commune sont connus. M. Doré est largement reconduit comme maire. Le nouveau Conseil communautaire, enfin au complet, va devoir réélire un président, des vice-présidents et les membres des commissions.

**Restauration scolaire**

Elle est gérée par la caisse des écoles. Depuis la rentrée, un nouveau mode de paiement des repas a été mis en place, avec une volonté de simplification pour les familles et le personnel municipal. Le tarif des repas des enfants est fixé à 1€95. Les modifications d'organisation sont détaillées sur le site de la mairie, rubrique école. Il est possible d'acheter les cartes en mairie le mercredi après-midi et le jeudi matin.

**Élections départementales**

Fini le Conseil général, bienvenue à l'Assemblée départementale qui réunira 66 conseillers départementaux, élus à parité sur 33 nouveaux cantons, les 22 et 29 mars 2015. Le canton de Cadillac est fusionné avec ceux de Targon et Saint-Macaire. 9 communes, dont celles de Tabanac, Haux, Le Tourne, Saint-Léon rejoignent également ce nouveau découpage administratif qui prendra le nom de canton de l'Entre-deux-Mers.

**Consultation publique sur la gestion de l'eau**

Jusqu'au 18 juin 2015, l'agence de l'eau Adour-Garonne organise une consultation publique sur les orientations de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques pour la période 2016-2021.

Pour connaître les projets du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Adour-Garonne (SDAGE) associé à un Programme de mesures (PDM) et donner votre avis, rendez-vous sur le site [www.eau-adour-garonne.fr](http://www.eau-adour-garonne.fr)

**Population**

Selon l'INSEE, au premier janvier 2015, la commune de Loupiac comptait 1170 habitants (+ 5 par rapport à 2014).

**Élagage des arbres**

Il est à la charge des propriétaires qui doivent surveiller la santé de leurs arbres, notamment quand ceux-ci sont à proximité d'une route ou du réseau électrique. Même s'il est souvent douloureux de couper un arbre, les questions de sécurité l'imposent parfois. Replanter est toujours possible !

Du 23 au 31 janvier 2015

**Suite de l'Opération MAC Eau !**

**La commune de Loupiac propose un deuxième rendez-vous à la population pour s'équiper gratuitement de kits pour économiser la consommation d'eau potable.**

L'eau potable est un bien précieux.

La commune s'est donc portée volontaire pour participer au projet européen MAC Eau (Maîtrise de la consommation en eau) financé par l'Union européenne, le conseil régional d'Aquitaine et l'agence de l'eau Adour-Garonne. Il consiste à fournir gratuitement aux habitants volontaires un kit de réduction des consommations d'eau potable comprenant notamment un réducteur de débit et un mousseur. Seule condition, accepter en échange de fournir les données de ses consommations pour un suivi statistique et uniquement dans le cadre

du projet. Les personnes intéressées, qui peuvent se préinscrire au **05 56 62 99 62**, devront se munir d'un justificatif de domicile ou d'une facture d'eau lorsqu'elles viendront retirer le kit en mairie.

La distribution se fera les :

- vendredis 23 et 30 janvier 2015 de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h,
- samedis 24 et 31 janvier, de 9 h à 11 h.

Il est également possible de prendre rendez-vous.

18 kits ont déjà été distribués en décembre 2014.

**Service administratif**

**Un secrétariat renforcé**

**Depuis le 29 septembre 2014, Mme Jocelyne Dubouilh occupe un poste de rédactrice au sein du secrétariat de la mairie.**



Début mars 2014, Mme Gauron, adjointe administrative en poste à Loupiac depuis 2001, exprimait le souhait de muter dans une autre collectivité. Une fois les élections passées, le nouveau bureau municipal, composé du maire et des adjoints, se devait de lancer le processus de recrutement d'un nouvel agent pour compléter le service administratif de la commune. Une étude précise des besoins a poussé le Conseil municipal à ouvrir un poste de rédacteur, catégorie B, à temps plein. Après l'étude des lettres de motivation et des entretiens individuels, le bureau

prenait la décision de recruter Mme Dubouilh, précédemment en poste à la communauté de communes du Pays d'Auros, puis à celle du Réolais en Sud Gironde. Son parcours, son expérience et ses compétences ont fait l'unanimité.

C'est un plus pour la collectivité, l'assurance d'un service rendu de qualité, une aide efficace dans la gestion quotidienne de dossiers de plus en plus complexes.

À son arrivée, Mme Dubouilh a remercié Mme Viviane Chateau qui, en assurant un intérim de plusieurs mois avec sérieux et précision, a permis la continuité du service.

Mme Stéphanie Dutéis, agente administrative, demeure en poste pour assurer, entre autres, les missions d'accueil, d'état-civil, d'urbanisme et de suivi des régies.

Rappel des horaires d'ouverture de la mairie au public :

- mardi, mercredi, vendredi : 9h - 12h30, 14h - 17h.
- jeudi matin : 9h - 12h30.

**Basses-cours et animaux de compagnie**

# Respectons le voisinage

**Les propriétaires de volailles ou de chiens doivent veiller à ce que leurs animaux n'enfreignent pas les règles du vivre ensemble.**

Habiter en milieu rural a bien des avantages, dont la possibilité d'élever quelques animaux de basse-cour. Déguster des œufs fraîchement pondus par ses propres poules procure un réel plaisir, sans parler des économies ainsi réalisées. En outre, nos volailles domestiques rendent un grand service en consommant les déchets de nos cuisines. Mais les poulaillers ne doivent pas devenir la cause de mésentente entre voisins... surtout quand les logements sont proches les uns des autres. Au-delà du simple bon sens, la législation stipule, entre autres, que les installations doivent être constamment maintenues en bon état de propreté et ne doivent pas constituer

une nuisance olfactive ou sonore pour le voisinage. Face aux plaintes de riverains qui se multiplient en mairie, les élus appellent donc les propriétaires à veiller au respect de la réglementation et à agir pour éviter (à l'avenir) de nouveaux désagréments. Il en va de même pour les propriétaires de chiens qui doivent intervenir très vite dès que leur animal préféré aboie trop souvent ou s'attaque aux animaux domestiques du voisin.

Pour plus d'informations, consulter le site internet de la commune :

<http://www.commune-loupiac33.fr/>

**Voirie, cimetière**

# Des réalisations adaptées

**L'année 2014 a été rythmée par d'importants travaux concernant la voirie et le cimetière de Loupiac.**



Au printemps, un premier ralentisseur a été réalisé sur la RD10 à l'entrée sud du bourg, dans le respect des normes imposées par le centre routier départemental. Cela a permis de commencer à réduire la vitesse des véhicules. Pour compléter le dispositif, deux autres seront installés en 2015 vers la place du Plapa et à l'entrée nord.

Cet été, les travaux de voirie se sont concen-

trés sur le renforcement d'accotements (Lauzéro, Martillac, virages de Clos Jean et de Pontac), ainsi que sur la canalisation des eaux de ruissellement qui détériorent nos chaussées. En 2015, ces travaux seront poursuivis avec, en priorité, le traitement de la route du CES.

Cet automne a vu la construction du mur d'enceinte du nouveau cimetière conformément aux préconisations des bâtiments de France. Cet investissement important est permis grâce à une aide financière de l'État (35 % du montant) sous forme de dotation d'équipement aux territoires ruraux.

En 2015, le site sera totalement clos et les premières concessions pourront être achetées.

**EN BREF...****Une fuite malvenue**

Vendredi 2 janvier, une canalisation d'eau potable s'est fissurée à 9h au niveau de Violle, sur la RD10. Afin de réparer, les agents de la Sogedo ont coupé l'alimentation en eau d'une partie de la commune pendant plusieurs heures, ce qui a provoqué une gêne importante. Ils ont ensuite travaillé sans relâche pour rétablir au plus vite la fourniture d'eau potable. Merci à eux. Le réseau vieillissant a un besoin urgent de rénovation. L'information sera rappelée au syndicat qui gère le réseau d'eau de notre commune.

**Déchets ménagers**

Hausse des tarifs de 3 %

Depuis que la gestion des déchets ménagers de notre commune a été confiée à la communauté de communes, c'est le conseil communautaire qui fixe les tarifs. Le 22 décembre 2014, il a décidé d'augmenter les tarifs de 3% à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Adhérente, elle-même, du SEMOCTOM (Syndicat de l'Entre-deux-Mers ouest pour la collecte et le traitement des ordures ménagères), notre Cdc a choisi le principe de la redevance générale (comme la Cdc de Targon) pour facturer ce service à la population. La participation des ménages est calculée en fonction du nombre de personnes composant le foyer et de la fréquence du ramassage. 8 Cdc ont préféré le principe de la taxe : associée à la taxe foncière, elle est calculée sur le nombre de mètres carrés du « foncier bâti ».

Le SEMOCTOM sous-traite à l'entreprise COVED le ramassage des OM à Loupiac le lundi (sauf certains jours fériés). Il prend en charge la collecte des déchets triés (bacs jaunes), un vendredi sur deux, et du conteneur à verre.

Pour tout problème, changement de composition du foyer, déménagement, il faut s'adresser directement à la Cdc au 05 56 62 72 98.

Pour information, la Cdc du Vallon de l'Artolie est à la redevance incitative, calculée sur une part fixe pour 12 levées (= 12 passages) par an et une part variable dépendant du nombre de levées supplémentaires.

Dominique Mathieu-Vérité, adjointe au maire à Loupiac, est déléguée communautaire au SEMOCTOM.

Les nouveaux tarifs sont à découvrir sur le site de la commune.

11 novembre 2014

# Hommage aux morts de 14

**Cent ans après, la municipalité de Loupiac a souhaité faire revivre un court instant la mémoire des soldats morts dans les premiers jours de la première guerre mondiale.**



Plus de 100 personnes étaient rassemblées devant le monument aux morts de Loupiac, accompagnées par la fanfare de Béguey-Cadillac et les associations d'anciens combattants, pour commémorer la date d'anniversaire marquant la fin d'un conflit qui aura causé bien des souffrances dans chaque village, chaque famille.

Dans un discours très émouvant, M. le Maire a retracé la mobilisation des jeunes Loupiacais. « Le 3 août 1914, le tocsin retentissait dans chaque église. Du 4 au 12 août, mobilisés à Montauban, Agen, Bordeaux, La Rochelle, Melun, Pau, Marmande ou Auch, ils vont monter au front, en train, souvent après avoir défilé dans leur bel uniforme au pantalon garance, avec l'espoir d'une victoire rapide. Seul François Aurignac, malade, restera à Périgueux.

Mais deux semaines après, c'est le plongeon direct dans l'horreur et l'enfer. Dès le 22 août, lors de leur premier jour de combat, Jean-Georges Couffite et Jean Bourcié tombent dans la forêt de Luchy, en Belgique. Leur guerre aura duré 18 jours, comme pour des milliers d'autres. Jean Fernand Boas est tué le 24 août 1914 à l'est de Verdun. Ce même jour, Pierre Maynard est blessé... il succombera le 6 septembre. Le 26 août 1914, le Saint-Cyrien Yves Quinchez est tué près de Lunéville.

En septembre, Barthélemy Delais,

Pierre-Paul Dézarnaud, Raymond Patrouilleau et le commandant Emmanuel-Marie Ayrault sont tués au combat. Le caporal Pierre-René Fourcassies décède le 4 novembre à l'hôpital de Fismes. Enfin, François Aurignac meurt le 15 décembre d'une rougeole sûrement contractée dans la caserne surpeuplée de Périgueux. C'est la onzième famille endeuillée en cette année 1914. 38 autres décès surviendront durant les 4 autres années de guerre.

Ils étaient cocher, jardinier, domestique, boucher, cultivateur, boulanger, St-Cyrien, vigneron, officier de l'armée française. Ils avaient de 20 à 46 ans, deux étaient mariés et pères de famille d'un et trois enfants».

Il poursuit : « Depuis juin 1925, le nom de ces 11 Loupiacais est inscrit sur le monument aux morts de la commune afin de ne pas oublier leur sacrifice dans des premiers combats souvent mal préparés et la douleur des familles ». Et en conclusion : « La guerre n'est malheureusement pas à ranger dans l'armoire aux souvenirs d'un siècle passé. Elle perdure et surgit encore à travers le monde. Ce 11 novembre est aussi l'occasion de penser aux populations civiles d'Ukraine, de Syrie, de Kobané au Kurdistan, de Gaza, du Mali qui subissent bombardements et massacres... avec la conviction que la plus belle armée est celle de la paix ».

\* Un livret sur chaque soldat est consultable sur le site internet de la commune dans la rubrique mémoire, soldats morts pour la France. Merci à M. Brisset, de « Mémoires de Cadillac » de consacrer bénévolement des heures de son temps à la mémoire de notre commune.



17 septembre 1914.

Au dos d'une page du journal l'Est Républicain N°9821, le Capitaine Emmanuel Marie Ayrault est dessiné à cheval. Crédit Jean Noël Nivoit

## Asso des Loupiots

Le bureau de l'association de parents d'élèves des Loupiots s'est renouvelé à la rentrée. Présidente, Charlette Labedade, trésorier, Jean-Philippe Rives, secrétaire, Stéphany Gigant. Après les spectacles de Noël, l'association organise un loto le 8 février 2015. Contact : 06 24 62 31 14 ou [assodesloupiots@gmail.com](mailto:assodesloupiots@gmail.com).

## Loto Fleurs d'automne

Il est programmé dimanche 11 janvier 2015, à 15h, à la salle des fêtes .

## Tennis club

L'association, très active, organisera un tournoi pour filles et garçons 13/14 ans du 29 mars au 12 avril 2015. Le tournoi des Grands Vins de Loupiac seniors dames et messieurs et plus de 35 ans messieurs se déroulera du 29 avril au 16 mai.

Le samedi 9 mai 2015, elle fêtera ses 30 ans. Ce sera l'occasion de rendre hommage à tous les bénévoles qui ont fondé puis fait vivre le club pendant toutes ces années.

Contacts: Club House 09 50 46 61 13 (Répondeur) Patrick Labat : 06 64 78 51 33

## ACSOS

C'est l'association qui, dorénavant, co-organise le thé dansant avec la municipalité. Le prochain aura lieu le dimanche 8 mars 2015, à 15h, à la salle de fêtes. Cette association très active propose de nombreuses autres activités. Bibliothèque le mercredi après-midi, piscine le mercredi soir, atelier tricot et aide aux devoirs le jeudi après-midi, vide-greniers en juin.

Contact : Marie-France Serf : 06 80 92 73 23

## Danse Passion

En plus des cours proposés chaque lundi et jeudi soir, une soirée dansante est organisée le samedi 14 mars à la salle des fêtes. Renseignements : 06 07 03 18 50

## Secours Populaire

Permanence chaque mercredi après-midi dans le local à côté de la mairie. Atelier cuisine un mercredi par mois.

Contact : 06 08 04 91 40



MAIRIE DE LOUPIAC  
CANTON DE CADILLAC  
GIRONDE

LOUPIAC journal d'information de la commune de Loupiac. Berthoumieu - 33410 LOUPIAC  
Tél. 05 56 62 99 62 - Fax 05 56 62 98 52  
[mairie-loupiac@wanadoo.fr](mailto:mairie-loupiac@wanadoo.fr)  
Directeur de publication : Lionel Chollon.  
Rédaction : Commission communication.  
Crédit photo : Mairie.  
Imprimé sur papier recyclé.  
Imprimerie SODAL - Langon.